

Contact : 01 40 01 90 90



## Communiqué de presse

**Paris – Djibouti : Extradé un réfugié, c’est le tuer**

## **Protégeons Mohamed Kadamy**

***Femmes solidaires est un mouvement féministe, laïque et d’éducation populaire qui défend les droits des femmes en France et dans le monde.***

Pour rejoindre le comité de soutien de Mohamed : <http://www.ardhd.org/comite-de-soutien-a-mohamed-kadamy/>

Depuis 1995, nous soutenons le combat légitime des femmes Djiboutiennes contre les viols par l’armée régulière. C’est à cette période que nous avons rencontré Aïcha Dabalé, militante féministe djiboutienne, avec qui nous sommes allées porter la voix de ces femmes à la Conférence mondiale des femmes à Pékin. Depuis plus de 20 ans, les violences faites aux femmes et plus généralement à une grande partie de la société civile s’est poursuivie dans une impunité totale.

Nous n’avons jamais cessé de soutenir les militant.e.s des droits humains en proie à la répression sanglante du pouvoir djiboutien et des dictateurs qui s’y sont succédé, dont l’actuel Président Ismaël Omar Guelleh. Nous n’oublions pas l’assassinat du fonctionnaire français, le juge Borrel, toujours impuni.

Djibouti est un petit pays de la Corne de l’Afrique très convoité pour sa position géostratégique. La France y a d’ailleurs sa plus grande base militaire à l’étranger. Des hommes et femmes, pourtant attaché.e.s à Djibouti, ont dû fuir ce petit pays de la Corne de l’Afrique pour sauver leurs vies. Certain.e.s d’entre eux ont obtenu la reconnaissance de leur statut de réfugiés en France.

C’est le cas de Mohamed Kadamy, qui n’est autre que l’époux de notre amie Aïcha Dabalé. Mohamed est un réfugié politique sous la protection de l’Etat français, et un leader d’un mouvement d’opposition démocratique au dictateur Omar Guelleh. Il a par ailleurs contribué durant des longues années à faire vivre la pluralité des opinions dans la Corne de l’Afrique en collaborant entre autres aux Nouvelles d’Addis.



vit dans notre pays. Cependant, pour la première fois, la France vient de répondre positivement au dictateur IOG. Le militant a été mis en examen en France, un juge djiboutien a même été autorisé à venir pour l'interroger dans le cadre de cette procédure. C'est une décision très inhabituelle et qui révèle très probablement une entente entre les gouvernements djiboutiens et français. Bien que réfugié politique, Mohamed risque l'extradition.

**Une extradition de Mohamed Kadamy signifie, sans la moindre ambiguïté, sa condamnation à mort.**

Femmes solidaires tient à rappeler à la France ses engagements en tant que partie prenante de la Convention de Genève, et notamment celles comprises par l'article 33 : « 1. **Aucun des États Contractants n'expulsera ou ne refoulera**, de quelque manière que ce soit, **un réfugié sur les frontières des territoires où sa vie ou sa liberté serait menacée** en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques. »

Femmes solidaires demande au gouvernement français, au nom de son engagement pour les droits humains et de tous les traités internationaux ratifiés par la France, de refuser d'extrader Mohamed Kadamy et de mettre un terme à toutes les poursuites contre ce militant des droits humains. A travers la persécution de Mohamed Kadamy, c'est une certaine idée de la France qui est remise en cause.

*Paris, le 21 février 2019.*